

UE33 – préparation intensive au CRPE (français) – septembre 2011 – IUFM d’Alsace centre de Colmar - © jmm

Cette fiche nécessite les 3 textes supports fournis. Elle est exclusivement destinée à la préparation au concours des étudiants du centre de Colmar.

Plan de la fiche :

- le tableau synoptique
- plan détaillé de l'analyse
- analyse de l'analyse
- exercice : réorganiser l'analyse en ajoutant un quatrième texte

Le tableau synoptique

éléments de contexte qui, où, quand, quoi ?	éléments d'analyse pourquoi ? comment ?	orientation pragmatique en vue de quoi ?
<p>Texte 1</p> <p>une langue "particulière" qui s'acquiert à l'école / elle vise une communication optimale fondée sur l'idée de rationalité</p> <p>cette communication optimale découle exclusivement d'une série de caractéristiques de la langue</p> <p>Texte 2</p>	<p>Texte 1</p> <p>Les caractéristiques de la langue scolaire fondent sa "particularité", qui l'oppose à d'autres usages linguistiques, notamment la langue "conversationnelle" : "dire le vrai" ; recherche d'une structuration par l'unité thématique (d'où recherche de la centration sur la propos, augmentation de la longueur, discours plutôt monogéré), explicitation des normes (dont les types de discours), assumer ce qu'on dit (c'est-à-dire le justifier).</p>	<p>Texte 1</p> <p>L'école a pour mission de faire apprendre la "langue de l'école", et ce dès la maternelle, au stade de l'apprentissage oral. La visée qui justifie cet objectif est la "rationalité", produit de la culture des Lumières, fondement de l'école de la République, et de la citoyenneté. <i>C'est aussi un moyen efficace pour communiquer en société.</i></p> <p>L'enseignement de la « norme »</p>

une conception théorique de la langue qui met la communication au premier plan, et en décline les conditions ; ces conditions ne sont linguistiques qu'en partie

Texte 3

la langue comme moyen de prendre conscience d'une "identité multiple", cad de la culture dont "nous" sommes les héritiers ; deux cas particulier :
- le silence des "blessés" plus "parlant" que certaines paroles "inaudibles"
- les récits des écrivains (= la littérature") qui nous révèlent à "nous-mêmes"

Ancrage dans la tradition scolaire française

Texte 2

Un ancrage dans la théorie linguistique (apparue seulement au XX^e siècle) : la linguistique dite "pragmatique"

la théorie des 3 plans, illustrée par un philosophe à partir d'un exemple (la formule : "le roi est mort, vive le roi")

Texte 3

ancrage dans l'histoire de la culture et la littérature : une autre forme de communication par la langue qui passe
- paradoxalement par le silence
- par des "communicants" particuliers : les écrivains

Le fonctionnement de la langue dans le texte 1 semble donc s'opposer aux fonctionnements décrits dans les textes 2 et 3

linguistique, donc du CODE est une mission fondamentale de l'école

Texte 2

Pour communiquer efficacement, il faut passer par trois plans, seul le premier étant exclusivement linguistique. L'enseignant doit connaître cette approche théorique (*pour bien gérer la vie de la classe*)

Texte 3

être, c'est dire entrer dans une expérience qui nous fait dire "nous", cad accéder à ce qui fait l'essentiel de l'humain

les écrivains donnent les clés de cette compréhension

le maître peut aussi accueillir le « silence », ou toute réception des textes qui ne passe pas par la « rationalité » (*on peut ajouter dans l'analyse : lecture à haute voix, par les élèves ou par le maître, récitation, etc, en faisant référence au programme de 2008*)

Commentaire sur le dossier

Un dossier bref (seulement trois textes, dont deux relativement courts), mais dont la cohérence interne pose problème. Un seul texte (le premier) évoque les apprentissages à l'école. Or ce texte insiste sur la *particularité* de cette langue scolaire, à laquelle les enfants s'initient par l'oral dès la maternelle. Les deux autres textes semblent critiquer les présupposés de la langue scolaire (surtout le texte 2, le seul qui se fonde sur une théorie scientifique, mais sans envisager explicitement les conditions de l'apprentissage scolaire). Le texte 3 est un texte littéraire, qui fait l'éloge d'une forme de communication elle aussi particulière, celle de la littérature. Et ces deux textes, pour corser la difficulté, n'évoquent pas la langue orale spécifiquement ! Il manque dans ce corpus un texte supplémentaire qui aurait rapproché les apprentissages de la langue *orale* à l'école des points de vue critiques exprimés dans les textes 2 et 3. Faute de ce texte, il faut comme on dit, "faire avec". Le tableau synoptique, conçu en tenant compte du "mouvement de la pensée", peut aider à trouver une solution, en assurant au moins une distribution équilibrée des contenus. Je propose en annexe un texte de M. Grandaty, qui aurait pu convenir.

Rappel de la méthode

On part toujours du libellé :

"Vous analyserez en quoi l'apprentissage de la langue orale peut préparer les enfants à la complexité, la richesse et la variété de la communication réelle".

C'est donc une **ANALYSE** qui était attendue

ce qui pourrait donner :

A. La perspective de communication est un invariant pour toute réflexion sur la langue, donc sur sa pédagogie

- *dans l'économie des échanges linguistiques en général* (théorie de Grice, texte 2) : cet apport scientifique délimite le cadre du dossier : il s'agit de comprendre les lois de la communication entre les hommes, où entrent la langue et les apprentissages scolaires, mais aussi des phénomènes plus larges (toute la dimension sociale : des connaissances contextuelles, des intentions des locuteurs)

- dans deux cas particuliers d'échanges linguistiques

a) par les apprentissages scolaires (texte1) : d'emblée l'auteur, qui est publié par un CRDP, pose que la langue de l'école est "particulière", à ce point que l'école détient le monopole de son apprentissage ; il faut y initier les enfants oralement dès la maternelle, ce qui induit une rupture avec "l'oral conversationnel" : parler la « langue de l'école » s'apprend.

b) par la fréquentation de la littérature (texte 3) : l'extrait de E. Abécassis est une méditation sur la prise de conscience, et la construction collective, au sein d'une culture, des identités multiples dans le groupe, et dans la conscience individuelle, la langue en étant le vecteur, mais il s'agit alors d'un usage particulier de cette dernière : la langue de la littérature

B. L'importance stratégique des apprentissages de la langue orale à l'école (dès la maternelle)

Pourquoi ? justement parce que c'est un modèle rationnel, un idéal qui mise tout sur la langue (postulat implicite), en mettant au premier plan cinq caractéristiques concernant toutes des énoncés linguistiques : "c'est une langue explicite, véridique, structurée, normée et assumée".

L'expression "maîtrise de la langue" exprime cet idéal, en présupposant que le sujet parlant, peut, par une série d'apprentissages, devenir "maître de son dire", c'est-à-dire "surplomber" (cad « objectiver ») la langue qu'il parle

Les deux autres textes cependant indiquent les *obstacles de cet apprentissage* : l'idéal de "maîtrise" doit reconnaître des limites

a) *signalées par la théorie linguistique pragmatique* :

elle interdit de tout mettre au compte de la dimension linguistique (ici on peut retenir l'exemple donné dans le texte 2) : le postulat qui fonde la langue scolaire : l'autonomie du système linguistique est contesté

la formule "le roi est mort, vive le roi" (exemple donné par Strawson, cité par Journet) nécessite le dépassement du sens linguistique par la connaissance du contexte, et la dimension "pragmatique" : l'intention portée par l'énoncé

[ces aspects sont repoussés à la marge par la langue scolaire, qui enseigne à tenir des discours longs, monogérés, centrés sur un même thème, alors que

la communication non scolaire repose sur les intentions, les interactions, donc des discours "polygérés", avec des interactions courtes, des propos qui peuvent momentanément dévier du sujet.

Pour ces raisons, la langue scolaire évite l'ironie (= communication ou l'explicite désigne en le masquant l'implicite, fonction du contexte, et d'une intention, le plus souvent méchante)]

b) *procédant d'une réflexion sur la culture*

de ce point de vue l'explicitation des identités multiples" qui "nous" constituent ("nous" en tant que "sujets" culturels), est une "quête infinie (...) "qui s'appelle la vie" : cette idée d'inachèvement, "parlante" pour un lecteur de littérature, n'est pas en phase parfaite avec l'idée d'une "maîtrise de la langue".

l'idéal d'objectivation et de transparence qui fonde la langue scolaire serait donc mis en échec : y parviennent mieux que d'autres les "écrivains" (c'est donc l'ambition de la littérature ; quant aux non écrivains (= l'immense majorité), l'auteur valorise leur silence (autrement dit : le "non dit" en dit plus que le "dit" !)

- qui remet de la complexité dans les apprentissages didactisés (= ceux qui sont développés dans le texte 1)

- pas seulement de la complexité, mais de l'émotion, de l'empathie (= la dimension humaniste)

C. Le dossier pour autant n'aboutit pas un relativisme, mais enrichit la conception des apprentissages de langue orale à l'école

-L'enseignement-apprentissage de la la langue scolaire est une mission capitale de l'école (la maîtrise de la langue scolaire est d'ailleurs le premier pilier du socle) : son fondement rationnel relie l'école à son fondement idéologique : l'ère des Lumières : les cinq caractéristiques de la langue apprise à l'école sont aussi des vecteurs de démocratie et d'égalité.

Il faut ajouter que l'idée de "maîtrise de la langue" reste pertinente, s'agissant du "code" oral et surtout écrit : prescription très fortement marquée dans les programmes de 2008. Et comme c'est un apprentissage difficile, il faut commencer par l'oral, dès la maternelle.

- Toutefois l'enseignant gagne à s'informer des travaux de recherche pour mieux comprendre les difficultés des élèves, et c'est un des intérêts de la théorie linguistique pragmatique, qui emprunte des éléments aux sciences humaines (sociologie, psychologie). Ces aspects sont d'ailleurs intégrés dans

l'apprentissage de la langue orale en maternelle.

Peroz le rappelle en faisant référence aux programmes : l'école apprend bien, dès la maternelle, à inscrire les pratiques langagières dans des contextes sociaux : "dire, décrire, expliquer après avoir terminé une activité (hors contexte de réalisation)". [*Le document d'accompagnement "Le langage en maternelle" consacre de longs développements (langage en situation, et d'évocation), donc invite à prendre en compte les aspects non linguistiques dans une situation de communication scolaire*]

- L'enseignement de la littérature, évoqué dans le texte 3, vise une appropriation culturelle par des voies en partie spécifiques. Et c'est pourquoi la littérature figure au programme, dès la maternelle. S'il faut bien viser là aussi l'explicitation, et "le vrai", il existe aussi dans ce domaine d'autres voies, explorées dès la maternelle et valorisées dans le programme de 2008 : la récitation, la lecture à voix haute, le débat interprétatif, qui sont d'autres façons d'illustrer les apprentissages oraux.

Analyse de cette analyse

Il s'agit d'un plan très détaillé, avec des parties entièrement rédigées. Manque encore l'introduction. En approchant dans ce cas de 1100 mots, je dépasserais la longueur maximale (3 pages manuscrites). Mais j'ai bcp explicité pour mettre l'accent sur la méthode. Certains éléments entre crochets pourraient disparaître dans l'analyse rédigée.

J'ai volontairement produit une analyse, puisque c'était demandé, c'est pourquoi j'ai ajouté des éléments externes. J'ai cité, mais en limitant cette facilité : dans les citations, j'ai retenu ce qui met un peu de "sel" dans mon discours, inévitablement conceptuel : ainsi la formule "le roi est mort, vive le roi", mais sans reprendre la démonstration (cela aurait été trop long, et il faut faire confiance au lecteur !)

Le problème que j'ai eu à résoudre : le seul texte qui évoquait la langue orale (scolaire), objet des apprentissages, était le premier, et à la lumière des deux autres textes, il fallait oser le remettre en question, ce qui n'était pas facile.

Dans les productions que j'ai pu lire, j'ai cependant eu la satisfaction de constater que plusieurs étudiants ont osé commencer par le texte 2, qui d'un point de vue scientifique, dit ce qui se passe dans la communication linguistique, et c'était à mon avis le bon point de départ. Il devenait possible alors d'analyser la communication scolaire comme un cas vraiment *très particulier*.

Je maintiens ma proposition de construire un tableau synoptique en trois phases, qui préparent à l'analyse (ou à la synthèse), au lieu de laisser l'étudiant en rade, s'il a seulement mis les contenus en parallèle. On devrait alors voir tout de suite que la particularité de l'enseignement de la langue est compensée par un "il faut" majeur : *langue de l'école = rationalité = Lumières = mission de l'école de la République = citoyenneté 5^o pilier du socle*. De même le texte 3 m'a

paru résonner comme un autre "il faut" majeur : l'école *doit enseigner la littérature*. Ensuite à partir de ces deux points d'ancrage, **j'ai travaillé "à reculons"** : en essayant d'ANALYSER, j'ai vu que la "particularité" de la langue scolaire s'éclaire par l'apport critique des deux autres textes (la théorie pragmatique et la théorie de la littérature). Il ne me restait plus qu'à construire la première partie contextuelle, en m'aidant du tableau. Tout compte fait, les trois textes traitent de la même question : l'économie des échanges linguistiques.

**Un exercice d'entraînement :
quelle réorganisation de l'analyse ci-dessus pourrait amener la prise en compte texte ci-dessous ?**

Texte N°4

M.Grandaty – Didactique de l'oral – Actes de la Desco, 2003

Pour parvenir à travailler les conduites discursives, nous nous appuyons sur l'hétérogénéité constatée des élèves afin de mettre en place des systèmes de coopération sur le langage. Notre choix didactique central peut se définir comme « viser à établir des systèmes de co-construction des conduites discursives par les élèves dans le cadre des enseignements disciplinaires ». Ce choix implique un étayage construit de la part de l'enseignant (Grandaty et Le Cunff, 1994).

La démarche générale en est la suivante :

- les enseignants visent d'abord à construire chez les élèves une culture commune sur un contenu disciplinaire donné. Le but est de permettre, en principe, à tous les élèves de s'exprimer sur la situation qu'ils construisent ensuite. À l'expérience, si ce principe n'a pas d'effets de manière univoque, il s'avère être d'une grande efficacité pédagogique sur la durée de l'année. Notons qu'il est à l'opposé de pratiques scolaires qui postulent que, pour que l'élève de maternelle puisse s'exprimer, il doit parler de lui ;
- ils prévoient ensuite la mise en place d'un dispositif (taille des groupes, présence de l'enseignante, usage de traces écrites) adapté à la tâche orale présente (expliquer comment on fait des crêpes, par exemple) afin de pouvoir anticiper un certain nombre de stratégies d'étayage ;

- ils prélèvent enfin des indices de compétences à partir d'indicateurs de progrès durant la tâche réalisée réellement par les élèves. Prélever ces indices se fait sur la durée, de manière souple, avec pour but précis d'avoir des informations précises pour chaque élève, par trimestre.

Cette démarche s'appuie sur des attitudes réfléchies de la part de l'enseignant. L'enseignant doit se décentrer. Cette décentration se fait au profit du travail oral des élèves entre eux. L'enseignant a alors un rôle général de pilotage de la séance considérée. Ainsi, le rôle de prendre à sa charge la production du discours est dévolu à l'élève qui doit tenir compte des interventions des autres pour y parvenir. Cela s'opère de deux manières dans les classes de la recherche :

- soit l'enseignant organise la conduite dialogale afin de pouvoir observer et structurer l'échange. Dans ce contexte, l'élève apprend à agir verbalement et à développer des stratégies adaptées de communication avec ses pairs ;
- soit l'enseignant devient le porte-parole du groupe d'élèves qu'il aide à mener une conduite discursive précise (raconter, expliquer...). Dans ce cas, l'élève apprend à conduire un discours qu'il tente de produire devant les autres (conduite monogérée) en acceptant que d'autres prennent des tours de parole pour concourir à la construction de cet objet linguistique.